

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 50034

Numéro SIREN : 387 667 447

Nom ou dénomination : AISNE BEAUTOR CARRELAGE

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 2592

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

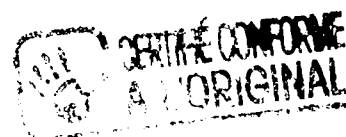
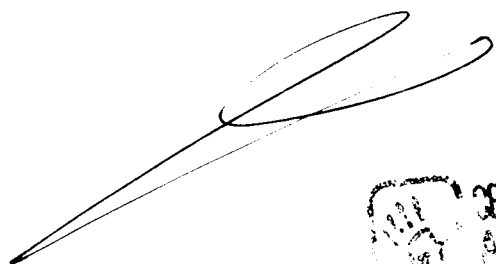
SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE

3 rue de Tergnier

02800 BEAUTOR

NAF : 4673B-

Siret : 38766744700016



SOMMAIRE

Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	11 903	10 925	978	
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>	82 231	7 048	75 183	17 535
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	13 529	13 529		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	258 442	154 019	104 424	50 078
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 700		1 700	1 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	367 806	185 521	182 285	69 313
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	852 161	5 413	846 748	519 806
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 009 744	103 638	906 106	511 658
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	51 802		51 802	52 210
<i>Personnel</i>	2 499		2 499	826
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	16 145		16 145	13 461
<i>Autres créances</i>	392		392	
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	20 496		20 496	21 588
<i>Disponibilités</i>	304 622		304 622	1 100 649
<i>Charges constatées d'avance</i>	3 535		3 535	8 253
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 261 396	109 050	2 152 346	2 228 452
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 629 202	294 571	2 334 631	2 297 766



Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	150 000	150 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	15 000	15 000
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	438 057	431 803
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	145 049	126 254
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	748 106	723 057
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	133 512	177 187
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	133 512	177 187
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	226 555	263 876
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	736 984	671 812
<i>Personnel</i>	154 034	173 544
<i>Organismes sociaux</i>	77 434	87 299
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	5 482	1 587
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	66 291	49 627
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 041	8 798
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	306 282	320 855
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	3 480	
<i>Autres dettes</i>	179 712	140 979
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	1 586 525	1 574 709
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 334 631	2 297 766


**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Faits caractéristiques et événements significatifs		x	
– Règles et méthodes comptables	x		
– Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial		x	
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Stocks	x		
– Etat des échéances des dettes et des créances	x		
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce	x		
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des stocks	x		
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
– Produits constatés d'avance		x	
– Charges à payer	x (Détail)		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat	x		
- Eléments imputables à un autre exercice			
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice			x
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés	x		
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
- Avances aux dirigeants		x	
- Liste des filiales		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)	x		
- Engagement de retraite	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Aspects environnementaux		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 334 631 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 145 049 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 853	1 050		11 903
Immobilisations incorporelles	10 853	1 050		11 903
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	19 865	62 367		82 231
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 529			13 529
– Installations générales, agencements aménagements divers	228 998	45 043	52 305	221 736
– Matériel de transport	5 975	62 020	45 105	22 890
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 088	2 729		13 817
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	279 455	172 159	97 410	354 203
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 700			1 700
Immobilisations financières	1 700			1 700
ACTIF IMMOBILISE	292 008	173 209	97 410	367 806

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	1 050	172 159		173 209
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	1 050	172 159		173 209
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		97 410		97 410
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		97 410		97 410

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>				
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	10 853	72		10 925
Immobilisations incorporelles	10 853	72		10 925
<i>- Terrains</i>				
<i>- Constructions sur sol propre</i>				
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagement des constructions</i>	2 329	4 719		7 048
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	13 529			13 529
<i>- Installations générales, agencements aménagement divers</i>	180 889	8 028	52 305	136 612
<i>- Matériel de transport</i>	5 975	791	238	6 528
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	9 118	1 761		10 879
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
Immobilisations corporelles	211 841	15 298	52 543	174 596
ACTIF IMMOBILISE	222 694	15 370	52 543	185 521

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 085 817 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	1 700		1 700
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 009 744	871 759	137 985
<i>Autres</i>	70 838	70 838	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	3 535	3 535	
Total	1 085 817	946 132	139 685
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	884
<i>Fournisseurs – RRR à obtenir</i>	42 457
<i>Avoirs à recevoir s/ autres achats</i>	1 289
<i>Rembt assur. s/sinistres à recevoir</i>	392
Total	45 022

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 5 413 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
<i>Stock de marchandises (selon état client)</i>	5 412
TOTAL	5 412

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 103 638 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
<i>Dépréciation des créances douteuses</i>	103 637
TOTAL	103 637

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000.00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 300.00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/06/2022.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	126 254
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	126 254
<i>Affectations aux réserves</i>	6 254
<i>Distributions</i>	120 000
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	
Total des affectations	126 254

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
<i>Capital</i>	150 000				150 000
<i>Réserve légale</i>	15 000				15 000
<i>Réserves générales</i>	431 803	6 254	6 254		438 057
<i>Résultat de l'exercice</i>	126 254	-126 254	145 049	126 254	145 049
<i>Dividendes</i>		120 000			
Total Capitaux Propres	723 057		151 303	126 254	748 106

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 586 525 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	133 512	75 843	57 669	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	736 984	736 984		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	306 282	306 282		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	3 480	3 480		
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	406 267	406 267		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 586 525	1 528 856	57 669	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	95 054			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	138 729			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 226 554 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	19 142
<i>Electricité – Gaz – Fact. non parv</i>	8 160
<i>Entretien immob – Fact. non parv.</i>	8 352
<i>Entretien mat.transp. Fact.non parv</i>	1 177
<i>Maintenance – Fact. non parvenues</i>	276
<i>Géolocalisation.–Fact. non parvenue</i>	202
<i>Honoraires – Fact. non parvenues</i>	4 440
<i>Publicité – Fact.non parvenues</i>	748
<i>Services bancaires a payer</i>	1 316
<i>Associés – intérêts courus</i>	5 616
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	41 004
<i>Primes et gratifications à payer</i>	78 600
<i>Frais de déplacement CAP</i>	493
<i>Prov. C.S. & fis. s/Congés à payer</i>	15 461
<i>Prov. C.S. sur primes</i>	31 031
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	520
<i>Cvae à payer</i>	217
<i>Clients – avoirs à établir</i>	2 383
<i>Ass. divers – Fact. non parvenues</i>	295
Total	219 433

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Fournitures bureau const.d avance</i>	387		
<i>Crédit bail d avance</i>	602		
<i>Locations mobilières d avance</i>	1 581		
<i>Maintenance, période d avance</i>	53		
<i>Affranchissement constaté d avance</i>	500		
<i>Cotisations constatées d avance</i>	412		
Total	3 535		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
<i>Achats de marchandises</i>	4 599 469	552 266
<i>Achats de matières premières et fournitures</i>		
<i>Achats d'autres approvisionnements</i>		
<i>Achats de matériel, équipements et travaux</i>		
<i>Achats non stockés de matières et fournitures</i>	66 345	
TOTAL	4 665 814	552 266

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
<i>Produits financiers de participation</i>		
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	1 517	1 527
<i>Reprises sur provisions et transferts de charge</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement</i>		
Total des produits financiers	1 517	1 527
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	9 139	4 895
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total des charges financières	9 139	4 895
Résultat financier	-7 622	-3 368

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79131000 Transfert charges externes invest.	392	
79131500 Transfert de charges maintenance	1 997	
79132000 Transfert charges externes activ.	1 984	
79132200 Transfert ch ext act part pub cee	500	
79144000 Transfert de charges de personnel	26 494	
79144100 Avantage en nature	5 507	
Transfert de charges d'exploitation	36 873	
Total	36 873	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	44 867	
Autres charges	2 123	
Rentrées sur créances amorties		21 504
Produits des cessions d'éléments d'actif		47 061
Autres produits		13 189
TOTAL	46 990	81 753

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
<i>Taux Normal – 25 %</i>	147 437
<i>Taux Réduit – 15 %</i>	42 500
<i>Plus-Values à LT – 15 %</i>	
<i>Concession de licences – 10 %</i>	
<i>Contribution locative – 2,5 %</i>	
<i>Contribution temporaire de solidarité – 33%</i>	
Crédits d'impôt	
<i>Compétitivité Emploi</i>	
<i>Crédit recherche et recherche collaborative</i>	
<i>Crédit formation des dirigeants</i>	
<i>Crédit apprentissage</i>	
<i>Crédit famille</i>	
<i>Investissement en Corse</i>	
<i>Crédit en faveur du mécénat</i>	
Autres imputations	

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	55 377
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts sur emprunt</i>	1 790
<i>Autres engagements donnés</i>	1 790
Total	57 167
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Crédit-Bail

Redevances IHT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 55 377 euros.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Au 31 décembre 2022, les droits acquis par les salariés de la SAS ABC s'élèvent à 64 459 € à déduire:

– fonds à Bati Avantage n°101137 66 022 €

M^{me} SAPHORIS
M^{me} GOUCHER
M^{me} WOJASZAK
M^{me} VAN SACKER
M^{me} VANSTEENBERGHE
M^{me} CAMINO
Société de Commissariat aux Comptes

AISNE BEAUTOR CARRELAGE
S.A.S. au capital de 150 000 Euros

3 rue de Tergnier
02800 BEAUTOR

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Aux associés de la société AISNE BEAUTOR CARRELAGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AISNE BEAUTOR CARRELAGE relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

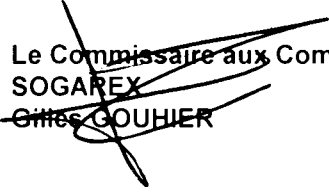
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT-QUENTIN, le 8 juin 2023


Le Commissaire aux Comptes
SOGAREX
Gilles COUHIER

BILAN

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	11 903	10 925	978	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	82 231	7 048	75 183	17 535
Installations techniques, matériel et outillage	13 529	13 529		
Autres immobilisations corporelles	258 442	154 019	104 424	50 078
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 700		1 700	1 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	367 806	185 521	182 285	69 313
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	852 161	5 413	846 748	519 806
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 009 744	103 638	906 106	511 658
Fournisseurs débiteurs	51 802		51 802	52 210
Personnel	2 499		2 499	826
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	16 145		16 145	13 461
Autres créances	392		392	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	20 496		20 496	21 588
Disponibilités	304 622		304 622	1 100 649
Charges constatées d'avance	3 535		3 535	8 253
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 261 396	109 050	2 152 346	2 228 452
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 629 202	294 571	2 334 631	2 297 766



5117

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Faits caractéristiques et événements significatifs		x	
- Règles et méthodes comptables	x		
- Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Stocks	x		
- Etat des échéances des dettes et des créances	x		
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des stocks	x		
- Dépréciation des créances	x		
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
- Produits constatés d'avance		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			



Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat	x		
- Eléments imputables à un autre exercice			
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice			x
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés	x		
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
- Avances aux dirigeants		x	
- Liste des filiales		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)	x		
- Engagement de retraite	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Aspects environnementaux		x	



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 334 631 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 145 049 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

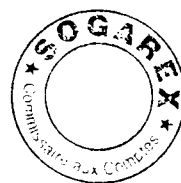
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

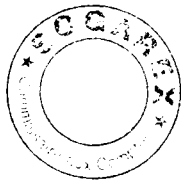


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 853	1 050		11 903
Immobilisations incorporelles	10 853	1 050		11 903
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	19 865	62 367		82 231
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 529			13 529
- Installations générales, agencements aménagements divers	228 998	45 043	52 305	221 736
- Matériel de transport	5 975	62 020	45 105	22 890
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 088	2 729		13 817
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	279 455	172 159	97 410	354 203
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 700			1 700
Immobilisations financières	1 700			1 700
ACTIF IMMOBILISE	292 008	173 209	97 410	367 806



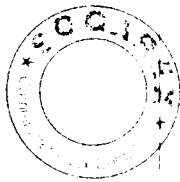
Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 050	172 159		173 209
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 050	172 159		173 209
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		97 410		97 410
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		97 410		97 410

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 853	72		10 925
Immobilisations incorporelles	10 853	72		10 925
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 329	4 719		7 048
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 529			13 529
- Installations générales, agencements aménagements divers	180 889	8 028	52 305	136 612
- Matériel de transport	5 975	791	238	6 528
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 118	1 761		10 879
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	211 841	15 298	52 543	174 596
ACTIF IMMOBILISE	222 694	15 370	52 543	185 521



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

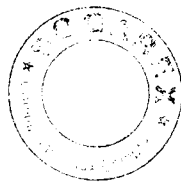
Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 085 817 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 700		1 700
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 009 744	871 759	137 985
Autres	70 838	70 838	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 535	3 535	
Total	1 085 817	946 132	139 685

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	884
Fournisseurs – RRR à obtenir	42 457
Avoirs à recevoir s/ autres achats	1 289
Rembt assur. s/sinistres à recevoir	392
Total	45 022



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 5 413 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Stock de marchandises (selon état client)	5 412
TOTAL	5 412

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 103 638 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Dépréciation des créances douteuses	103 637
TOTAL	103 637

Capitaux propres

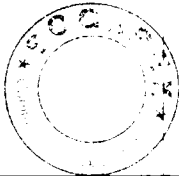
Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	126 254
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	126 254
Affectations aux réserves	6 254
Distributions	120 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	126 254



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

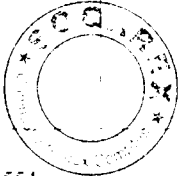
	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	150 000				150 000
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves générales	431 803	6 254	6 254		438 057
Résultat de l'exercice	126 254	-126 254	145 049	126 254	145 049
Dividendes		120 000			
Total Capitaux Propres	723 057		151 303	126 254	748 106

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 586 525 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	133 512	75 843	57 669	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	736 984	736 984		
Dettes fiscales et sociales	306 282	306 282		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 480	3 480		
Groupes-Associés et autres dettes	406 267	406 267		
Produits constatés d'avance				
Total	1 586 525	1 528 856	57 669	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	95 054
Emprunts remboursés sur l'exercice	138 729
Dettes contractées auprès des associés	



Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 226 554 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

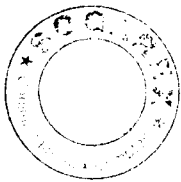
	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	19 142
Electricité – Gaz – Fact. non parv.	8 160
Entretien immob.– Fact. non parv.	8 352
Entretien mat.transp. Fact.non parv	1 177
Maintenance – Fact. non parvenues	276
Géolocalisation.–Fact. non parvenue	202
Honoraires – Fact. non parvenues	4 440
Publicité – Fact.non parvenues	748
Services bancaires a payer	1 316
Associés – intérêts courus	5 616
Dettes provis. pr congés à payer	41 004
Primes et gratifications à payer	78 600
Frais de déplacement CAP	493
Prov. C.S. & fis. s/Congés à payer	15 461
Prov. C.S. sur primes	31 031
Taxe d'apprentissage CAP	520
Cvae à payer	217
Clients – avoirs à établir	2 383
Ass. divers – Fact. non parvenues	295
Total	219 433

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fournitures bureau const.d avance	387		
Crédit bail d avance	602		
Locations mobilières d avance	1 581		
Maintenance, période d avance	53		
Affranchissement constaté d avance	500		
Cotisations constatées d avance	412		
Total	3 535		



Notes sur le compte de résultat

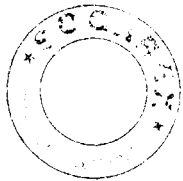
Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	4 599 469	552 266
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	66 345	
TOTAL	4 665 814	552 266

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 517	1 527
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 517	1 527
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	9 139	4 895
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 139	4 895
Résultat financier	-7 622	-3 368



Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

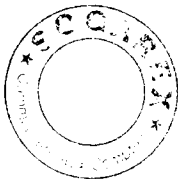
Nature	Exploitation	Financier
79131000 - Transfert charges externes invest.	392	
79131500 - Transfert de charges maintenance	1 997	
79132000 - Transfert charges externes activ.	1 984	
79132200 - Transfert ch ext act part pub cée	500	
79144000 - Transfert de charges de personnel	26 494	
79144100 - Avantage en nature	5 507	
Transfert de charges d'exploitation	36 873	
Total	36 873	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	44 867	
Autres charges	2 123	
Rentrées sur créances amorties		21 504
Produits des cessions d'éléments d'actif		47 061
Autres produits		13 189
TOTAL	46 990	81 753



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 25 %	147 437
Taux Réduit – 15 %	42 500
Plus-Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 10 %	
Contribution locative – 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité – 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	55 377
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts sur emprunt	1 790
Autres engagements donnés	1 790
Total	57 167

- Dont concernant :
- Les dirigeants
 - Les filiales
 - Les participations
 - Les autres entreprises liées
 - Engagements assortis de sûretés réelles

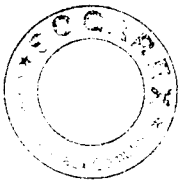
Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 55 377 euros.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Au 31 décembre 2022 , les droits acquis par les salariés de la SAS ABC s'élèvent à 64 459 €
à déduire:
– fonds à Bati Avantage n°101137 66 022 €



AISNE BEAUTOR CARRELAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 3 Rue de Tergnier
02800 BEAUTOR

387 667 447 ST QUENTIN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à cent quarante-cinq mille quarante-huit euros et quatre-vingt-onze centimes (145 048,91 €) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	145 048,91 euros
A titre de dividendes	140 000,00 euros
Soit 280,00 euros par action	
Le solde	5 048,91 euros

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 443 105,97 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 608 105,97 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,



- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
120 000,00 euros, soit 240,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Doménico ZANGARE

